Image not found or type unknown

Achat appartement et donation

Par **vava75**, le **19/03/2013** à **11:45**

Bonjour,
Je souhaite acheter un appartement neuf et doit m'engager en payant 10000 euros puis dans 3 mois aller chez le notaire. Si mon père fait le chèque, est-ce une donation indirecte ou une avance sur donation ou bien à-t-il le droit de faire ce paiement au promoteur pour un bien qui va m'appartenir? Dans le cas ou ce serait une donation, peut-il régulariser au fisc dans 3 mois au moment d'aller chez le notaire? Est-il possible d'enregistrer cette donation au nom de mon fils de 2 ans pour éviter les droits? En effet, j'ai déjà reçu la mienne. Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés